

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

La compréhension par l'élève de ce qu'il fait à l'école constitue pour lui une source de motivation. Beaucoup d'élèves retiennent leurs efforts dès lors que ce qui leur est enseigné ne leur semble pas s'inscrire dans leur projet personnel ou professionnel. Il n'en demeure pas moins que certains apprentissages ne sont pas, ou difficilement, justifiables auprès des élèves au moment où ils sont entrepris. Il faut apprendre à accepter l'effort pour l'effort : « apprendre c'est grandir ».

La justification des apprentissages serait plus facile si les programmes étaient allégés et recentrés sur les connaissances et les compétences indispensables. Il faut (re-)définir un socle de base : « ce qu'il n'est pas permis d'ignorer ». Parallèlement à l'allègement des programmes, il est demandé de développer l'enseignement de méthodes de travail et de résolution de problèmes.

Le goût d'apprendre passe par le plaisir de la découverte.

L'hétérogénéité des classes est davantage perçue comme une chance que comme un handicap, comme une ressource qu'un obstacle. Cela n'est vrai que dans des classes à effectifs restreints qui, seules permettent la mise en place d'une pédagogie différenciée. La possibilité, pour les élèves qui ont accumulé des lacunes, de suivre un enseignement complémentaire en français et en mathématiques pourrait motiver certains enfants.

Le redoublement au collège n'apparaît pas efficace. Il semble souhaitable seulement au CP si les bases de la lecture ne sont pas acquises. Il est souhaité que les élèves du primaire soient accoutumés à un travail personnel plus conséquent pour s'adapter plus aisément aux exigences du collège.

La motivation des élèves passe aussi par la notation. Il est suggéré de valoriser les efforts personnels à côté de l'évaluation des capacités. Un barème retient l'attention : la note est composée pour deux tiers de l'évaluation des capacités et pour un tiers de l'investissement dans le travail.

Les outils multimédias contribuent indiscutablement à la motivation des élèves. Pourtant l'investissement dans les matériels, même s'il valorise l'image de l'institution, n'est pas suffisant. Leur mise en œuvre nécessite des moyens : formation des enseignants, décharge horaire pour les responsables de ces outils dans les établissements.

13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Plus le dépistage des difficultés est précoce, plus grandes sont les chances d'y remédier. Cela suppose un allègement des démarches administratives quand un dispositif particulier doit être mis en place. D'autre part, seuls des enseignants spécialisés peuvent aider les élèves en grande difficulté. Cette prise en charge doit avoir lieu dans les murs du collège ou de l'école. Si le recours à une structure spécialisée doit intervenir, l'élève doit pouvoir réintégrer au plus vite l'établissement de départ : éloigner longtemps des élèves du socle commun, c'est créer des filières d'exclusion.

Le repérage des élèves non lecteurs à l'issue du CP apparaît prioritaire. La liaison entre le primaire et le secondaire demande à être développée. La présence d'inspecteurs du primaire lors des concertations et des commissions, entraînant une légitime volonté de bien paraître, nuit au repérage des élèves en difficulté.

A côté des élèves en grande difficulté, il existe des élèves dont les difficultés sont moins marquées. Ils ne doivent pas pour autant être négligés. Leur prise en charge, au sein des établissements, n'est possible que dans des classes à effectifs réduits. Elle nécessite, comme d'autres missions aujourd'hui confiées aux enseignants, des temps de concertation. La charge de travail d'un professeur étant déjà suffisamment pesante, il apparaît indispensable d'intégrer ces temps de préparation commune dans le temps de service.

L'idée de confier des élèves en difficulté à des entreprises pour les motiver et redonner du sens à leurs apprentissages soulève quelques interrogations. Certes les exemples cités dans les médias semblent encourageants. Il n'en demeure pas moins que ces dispositifs ne doivent pas servir à évacuer

vers le monde du travail les élèves dont on remet l'éducabilité en doute. Il faut garantir à ces élèves l'accès au même socle commun de connaissances que leurs camarades restés au collège. Il faut enfin s'assurer du caractère citoyen des entreprises retenues : il peut être tentant de profiter d'une main d'œuvre peu exigeante parce que peu formée.

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?

L'Etat doit continuer à recruter et à gérer tous les personnels de l'Education Nationale. C'est la seule façon de garantir l'égalité des services et des traitements sur l'ensemble du territoire. De même, une régionalisation des examens et concours, en reflétant les écarts de moyens entre les régions, introduirait des différences de niveau entre elles.

La cohérence de la carte des formations souffre d'un décalage avec les besoins du monde du travail. Certaines formations sont maintenues alors qu'elles débouchent sur des professions dans des secteurs d'emploi obsolètes. Certains diplômes perdurent alors qu'ils ne proposent pas un niveau suffisant pour accéder aux professions auxquelles ils prétendent préparer. Dans cette optique, la carte des formations gagnerait en réactivité et en pertinence à être gérée régionalement.

Trois priorités pour l'École

_Définir un socle commun d'apprentissages accessibles par tous.

_Repérer et aider le plus tôt possible les élèves en difficulté.

_Inclure dans le temps de service les temps de concertation ou de mise en œuvre d'outils aujourd'hui nécessaires pour enseigner.